

Association des anciens professeurs, animateurs, élèves et amis de la Maîtrise
Conseil d'Administration du 23 novembre 2021

Réunion en présentiel à la Maîtrise.

Présents : J.P. Lanquetin, J.M. Gautherot, R.Laithier, P.Marguier, P.Martin, G.Mignot,
F.Panier, H.Vieille-Grosjean et A.Carrey
Aline Pernin nous a rejoints en cours de réunion.

Excusés : PA Dubreuil, P.Labarre et Bernard VIENNET

Le président Jean-Pierre Lanquetin ouvre la séance à 14 h 00.

-1- Constitution du conseil d'administration

En ouvrant ce 1^o point de l'ordre du jour que chacun avait reçu par mail, le président a présenté ses excuses pour avoir oublié d'ajouter Bernard Viennet (nouveau membre élu à l'AG du 4 octobre 2021) sur sa liste de destinataires.
Les présents ont regretté l'absence d'Yves Dornier et Jean-Marie Salomon qui avaient postulé mais ont « reculé ». Dommage !

Les membres du bureau sont renouvelés dans leurs postes et François Panier accepte de remplacer Marcel Gable.

Le bureau est ainsi confirmé :

- Président : Jean-Pierre Lanquetin
- Vice-président : François Panier
- Trésorier : Pierre Marguier
- Secrétaire : Alain Carrey
- Le poste de rédacteur de la revue est « créé » : Jean-Marie Gautherot.

Enregistrement en préfecture : Suite à la modification des statuts et à la constitution du nouveau conseil d'administration, le président déposera en préfecture du Doubs les documents afférents à l'inscription au Registre des Associations.

Chaque membre du CA recevra les nouveaux statuts qui seront publiés sur le web à l'adresse www.maitrisiens.fr

-2- Activité d'édition et de publication

Suite au dépôt aux Archives départementales du livre sur le P. Sarrazin, Pierre Marguier a été questionné sur le numéro sirene de l'association.
Le président s'est renseigné et a obtenu les renseignements suivants : *Une association doit demander son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements*

(appelé également répertoire Sirene), géré par l'Insee, si elle remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- Elle souhaite demander des subventions auprès de l'État ou des collectivités territoriales : Commune, département, région, collectivité à statut particulier, collectivité d'outre-mer
- Elle envisage d'employer des salariés
- Elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.

La première ligne du questionnaire est : pour laquelle de ces raisons demandez-vous un n° SIRENE ?

La gestion de l'association est désintéressée, et nos activités d'édition sont en dessous du seuil de franchise de TVA. (85 800 €)

-3- La revue

Le prochain numéro paraîtra, sauf imprévu, fin janvier 2022. Jean-Marie a déjà toute la matière et vous trouverez, en pièce jointe, le sommaire.

Jean Rivière, dont le nom figure dans la rubrique « Passage », est un ancien, entré en 1932 et domicilié à Echirolles. Sa famille a prévenu de son décès mais l'information n'est pas parvenue à Jean-Pierre qui n'a donc pu l'inscrire dans la rubrique « *Ils nous ont quittés* » sur le site.

4- Conférence 2022

Avant de pouvoir fixer la date des Retrouvailles 2022, nous devons d'abord contacter un conférencier.

Compte-tenu de notre « passé commun », Jean-Pierre propose de prendre comme thème musique et chant. L'idée est approuvée et retenue.

Il faudra choisir un animateur apte à nous éclairer sur l'état actuel de la musique sacrée. Plusieurs thèmes ont été évoqués : la place de la musique dans la liturgie... le devenir des chorales paroissiales... les « exigences » du clergé et des laïcs pour l'animation des célébrations...

Jean-Marie contactera Michel Wackenheim. Et s'il accepte, il pourrait nous proposer le choix du thème et une date entre le 25 avril et le 16 mai 2022 ; peut-être un samedi ?

-5- La situation financière

Pierre Marguier avait adressé par mail la situation financière au 23 novembre 2021 ; ce document est annexé.

Le déficit est principalement lié à notre don (de 1000 €) à l'Hôpital Ste Anne à Madagascar et au surcoût des repas (30 € demandés pour 34 € facturés).

Henri a évoqué la possibilité future de recourir à une association moins onéreuse peut-être qu'un traiteur. Nous avons souligné l'avantage que nous offre la Maison Courbet : le prix demandé englobe le repas et toute la logistique (préparation, service et rangement)

-6- La chapelle

Aline avait proposé de se joindre à nous pour ce dernier point : à la demande de François Panier, donner le nom ou apposer une plaque sur l'autel de gauche de la chapelle en souvenir d'une messe qu'aurait célébrée Mgr Roncalli, futur pape Jean XXIII ?

Aline Pernin est venue nous retrouver. Elle a tenu à souligner l'augmentation des demandes de jeunes pour venir à L'Escale : ces jeunes manifestent de plus en plus le besoin de se retrouver et leur besoin d'apport spirituel dans leur vie. Deux signes : les appartements d'accueil occasionnels sont occupés en continu et la « messe des jeunes » qui se tenait chaque mois à St Louis de Montrapon est maintenant célébrée à la cathé

Avant d'aborder le sujet de la dédicace, Aline a rappelé la position des responsables :
« Nous accueillons toujours les propositions qui nous sont faites concernant la maison avec intérêt et bienveillance. Nous vous en remercions.

Si une demande de votre part dans ce sens nous parvient suite à vos échanges du 23 novembre, je me chargerai de la relayer auprès de notre "pasto team", l'instance de pastorale de la maison composée des représentants de chaque communauté et de chaque groupe pastoral.

Les débats n'ont pas abouti à une proposition concrète...

La date de la prochaine réunion du Conseil d'administration n'est pas encore fixée ...

A 15h50, le président a clos la réunion.

Le président, Jean-Pierre Lanquetin

Le secrétaire, Alain Carrey